

mis en ligne le 15 février 2024

ARRETE MUNICIPAL N°13197 DU 14 FEVRIER 2024

Le Maire de Larmor-Plage,

OBJET :

Travaux

6 rue de Bellevue

Du 12 février 2024

Au 12 mars 2024

- Vu les articles L. 2211-1 et suivants, du Code Général des Collectivités Territoriales,

- Vu le Code de la Route,

- Vu la demande faite par SARL Henri MIGNON-Loguénolé-56700 KERVIGNAC

- Considérant que pour des motifs de sécurité publique et pour permettre le stationnement d'un camion, il importe de modifier l'accès au trottoir.

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Du 12 février à 08h00 au 12 mars 2024 à 18h00, afin de faciliter les travaux, il importe d'autoriser le stationnement sur le trottoir en face du 6 rue de Bellevue pour un camion avec remorque. L'accès au trottoir pourra être difficile. Aussi le demandeur sera autorisé à stationner sur la chaussée.

ARTICLE 2 : Les panneaux de signalisation seront mis en place 48h00 avant la date d'intervention par la Police Municipale.

ARTICLE 3 : La signalisation temporaire, lestée ou fixée, doit résister à des rafales de vent jusqu'à 90 Km/h.

ARTICLE 4 : Madame La Directrice Général des Services, la Police Municipale, Madame la Commissaire de Police de LORIENT et tous les agents de la force publique, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

LE MAIRE,

Patrice VALTON

